

Vos questions / nos réponses

Addiction tramadol

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/08/2017 06:11

Bonjour,

Je crains de faire une addiction au tramadol.

En effet, avant j'en consommait que si besoin, ce qui fait que j'ai des boîtes encore entières d'une prescription d'il y a plus d'un an.

Depuis mercredi, c'est horrible, douleur dentaire énorme (molaire cassée ancien plombage tombé, je consomme 200mg de tramadol + 1 à 6 izarli par jour.

Je ne prends pas de codoliprane car je le supporte encore plus mal.

À ces doses là, je supporte mal aussi le tramadol avec des démangeaisons énormes.

Le problème c'est que cet après-midi le dentiste m'a devitalisée la dent mais que rebelote au moment du coucher, douleur intense . Le biprofenid (car il m'a donné droit aux antiinflammatoires) n'a pas marché, j'ai pris un ixprim (moins fort, car aujourd'hui j'ai pris 2 tramadol 100, 1 izarli et 1 ixprim dans la journée).

Et voilà, 30min plus tard, plus de douleur

Les démangeaisons sont gênantes, j'ai des abrasions de partout. J'ai pris 1 zyrtec mais je veux pas prendre de l'atarax avec les anti douleurs.

Est ce que la douleur de dent ne viendrait pas de mon cerveau qui réclame sa dose de tramadol ?

Est ce que je suis addict ? J'ai essayé de diminuer la consommation mais reprise des douleurs.

Par ailleurs, j'ai les mains et autres muscles engourdissement surtout le matin et régulièrement des fourmillements. Est ce que c'est lié aux opiacés ?

Mon cas est bizarre mais j'ai peur de tomber là dedans.

Mise en ligne le 09/08/2017

Bonjour,

Il y a deux thèmes abordés dans votre question.

Tout d'abord vous cherchez à calmer vos douleurs suite à une intervention dentaire. Vous nous décrivez les médicaments que vous prenez et leur dosage. Notre service ne comprend pas de médecins. Nous vous invitons donc à contacter votre dentiste et à lui faire part de la douleur que vous ressentez afin qu'il vous conseille et/ou revoie sa prescription de manière adaptée à votre situation.

En second lieu, vous vous interrogez sur le fait d'être dépendant au Tramadol. C'est en effet une possibilité car ce médicament a des propriétés addictives notamment si il est pris de manière prolongée hors prescription et en automédication.

La dépendance ou l'addiction se caractérise par le fait de ne pas pouvoir se passer d'un produit sans en ressentir des souffrances physiques ou psychologiques.

Dans le cas des médicaments, nous vous informons qu'il existe des lieux où des spécialistes (médecins, psychologues, etc..) peuvent vous accueillir dans un cadre confidentiel et gratuit afin de pouvoir évaluer votre consommation, vous entendre sur vos souffrances et vous accompagner dans une démarche de soin.

Vous trouverez en fin de message une liste de plusieurs Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où travaillent ces professionnels.

Si ces lieux sont trop éloignés de vous géographiquement, vous pouvez nous contacter via notre tchat sur le site droguesinfoservice.fr tous les jours de 14h à minuit ou nous appeler au 0800 23 13 13 tous les jours de 08h à 02h.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addictions France - CSAPA d'Aurillac](#)

44 rue Paul Doumer
15000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 70 28

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Lundi 9h-12h et 13h30-17h30, mardi et mercredi 9h-12h30 et 13h30-19h, jeudi 9h-12h30 et 13h30-18h et vendredi 9h-12h.

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil le mercredi 9h-12h30 et 13h30-19h, sur rendez-vous, assuré par une éducatrice spécialisée et une psychologue// 06 84 57 71 08 cjc.aurillac@addictions-france.org

[Voir la fiche détaillée](#)

Service d'Addictologie

50 Avenue de la République
15000 AURILLAC

Tél : 04 71 46 47 87

Site web : www.ch-aurillac.fr

Secrétariat : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

[Voir la fiche détaillée](#)

Association Addictions France - Antenne CSAPA de Saint-Flour

3, avenue du Lioran
15100 SAINT FLOUR

Tél : 04 71 60 16 85

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Accueil sur rendez-vous. Le mardi de 9 h à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, le vendredi de 9h à 12h.

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par une infirmière, une psychologue et un travailleur social le mercredi de 13h à 18h.

[Voir la fiche détaillée](#)